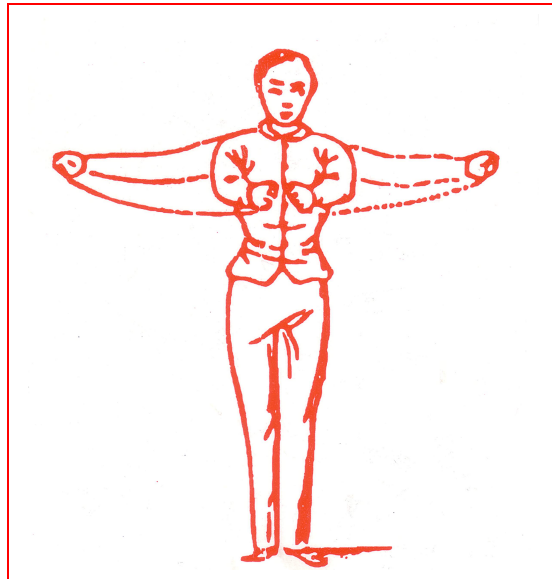


INSTITUT DU CHAMP FREUDIEN

LA SECTION

CLINIQUE



**DE
CLERMONT-FERRAND**

2005-2006

La causalité familiale en psychopathologie

ASSOCIATION UFORCA-CLERMONT- FERRAND
POUR LA FORMATION PERMANENTE

La Section clinique de Clermont-Ferrand

La Section Clinique de Clermont-Ferrand

Direction

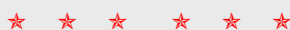
Jacques-Alain Miller

Coordinateur

Jean-Robert Rabanel

Enseignements

Michèle Astier, Gabriel Chantelauze, Jean-François Cottes, Christian Fontvieille,
Françoise Héraud, Michel Héraud, Jacques Lacourt, Jean-Robert Rabanel,
Simone Rabanel, Jean-Pierre Rouillon, Alain Vivier.



SECRETARIAT

Les inscriptions et les demandes de renseignements concernant aussi bien l'organisation pédagogique qu'administrative doivent être adressées à :

Section clinique de Clermont-Ferrand, 32 rue Blatin,
63000 Clermont-Ferrand (Tel : 04 73 93 68 77).

CONDITIONS GENERALES

D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Pour être admis comme participant de la Section clinique, il n'est exigé aucune condition d'âge ou de nationalité.

Il est, par contre, recommandé d'être au moins du niveau de la deuxième année d'études supérieures après la fin des études secondaires. Des demandes de dérogation peuvent cependant être faites auprès de la Commission d'organisation.

Les admissions ne sont prononcées qu'après au moins un entretien du candidat avec un enseignant.

Le nombre des places étant limité, les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Clermont-Ferrand 1^{er} semestre 2005

Introduction

par Jacques-Alain Miller

Le diplôme de psychanalyste n'existe dans aucun pays au monde. Il ne s'agit pas d'un hasard ou d'une inadvertance : la raison en est liée à l'essence même de la psychanalyse.

On ne voit pas bien en quoi peut consister l'examen de la capacité à être analyste, puisque l'exercice de la psychanalyse est d'ordinaire privé, réservé à la confiance la plus intime accordée par le patient à l'analyste.

Admettons que la réponse de l'analyste soit une opération, est-ce à dire une interprétation, sur ce que nous appelons l'inconscient. Cette opération ne pourrait-elle constituer un matériel d'examen ? D'autant plus que l'interprétation n'est pas l'apanage de la psychanalyse et est même utilisée par des critiques de manuels, documents et inscriptions.

L'inconscient freudien se constitue seulement dans la relation de parole que j'ai décrite : il ne peut être validé en dehors de celle-ci et l'interprétation analytique est convaincante non en soi mais par les effets imprévisibles qu'elle suscite chez celui qui la reçoit, et dans le contexte même de cette relation. Il n'y a pas de porte de sortie.

Seul l'analysant pourrait attester alors la capacité de l'analyste, si son témoignage n'était pas altéré, souvent dès le début, par l'effet du transfert. Comme nous le voyons, le seul témoignage valable, le seul susceptible de donner une certaine garantie concernant le travail, serait celui de l'analysant « post-transfert » encore disposé à défendre la cause de l'analyste.

Ce que nous appelons ainsi « témoignage » de l'analysant est le noyau de l'enseignement de la psychanalyse, en tant que ce qui a pu se clarifier, dans une expérience essentiellement privée, est susceptible d'être transmis au public.

Lacan a institué ce témoignage sous le nom de « passe » (1967) et a défini l'enseignement dans sa formulation idéale, le « mathème » (1974). Entre les deux, une différence : le témoignage de la passe, encore chargé de la particularité du sujet, est limité à un cercle restreint, interne à un groupe analytique, pendant que l'enseignement du mathème, qui doit être démonstratif, est pour tous – (et, dans ce cas, la psychanalyse entre en contact avec l'université).

L'expérience est conduite en France depuis quatorze à Paris. Elle fut à l'origine de la création de la section clinique de Bruxelles et de Barcelone, de Londres, Madrid et Rome, mais aussi en France, pour la première fois, à Bordeaux.

Il faut déterminer clairement ce qu'est et ce que n'est pas cet enseignement.

Il est universitaire, il est systématique et gradué, il est dispensé par des responsables qualifiés et conduit à l'obtention de diplômes.

Il n'est pas une habilitation lacanienne, que cela se situe à Paris, Rome, ou Bordeaux, que cela soit proposé par des organismes publics ou privés. Ceux qui y assistent sont appelés participants, terme préféré à celui d'étudiants, pour souligner l'importante initiative qu'ils devront prendre – le travail fourni ne sera pas extorqué : cela dépend d'eux, il sera guidé et évalué.

Il n'est pas paradoxal d'affirmer que les exigences les plus sévères concernent ceux qui se mesureront avec la fonction d'enseignants du Champ freudien, fonction sans précédent dans son genre : puisque le savoir se fonde dans la cohérence, trouve sa vérité seulement dans l'inconscient, en d'autres termes, dans un savoir dont personne ne peut dire « je sais ». Cela signifie que cet enseignement ne peut être exposé que s'il est élaboré sur un mode inédit, même s'il est modeste.

Il commence avec la partie clinique de cet enseignement.

La clinique n'est pas une science, elle n'est pas un savoir qui se démontre ; c'est un savoir empirique, inséparable de l'histoire des idées. En l'enseignant, on ne fait que suppléer aux carences d'une psychiatrie qui laisse de côté sa riche tradition classique pour suivre les progrès de la chimie, nous y introduisons aussi un élément de certitude (le mathème de l'hystérie).

Dans un même temps, les présentations de malades compléteront l'enseignement.

En conformité avec ce qui, autrefois, a été fait sous la direction de Lacan, nous avançons petit à petit.

(Ce texte, transposé de l'italien, est « L'introduction à la Section clinique de Rome »)

La Section clinique de Clermont-Ferrand

Du séminaire de Jacques Lacan (1953 – 1980, en cours de publication), on peut dire qu'il a assuré à lui seul la formation permanente de plusieurs générations de psychanalystes.

Cet enseignement, qui restitua et renouvela le sens de l'œuvre de Freud, inspire de nombreux groupes psychanalytiques. A l'origine de la création du Département de psychanalyse, il continue d'orienter son travail. L'Institut du Champ freudien se consacre à son développement.

Le Département de psychanalyse existe depuis 1968. Il fut rénové en 1974 par Jacques Lacan, qui resta son directeur scientifique jusqu'à sa mort en septembre 1981. Il fait aujourd'hui partie de l'Université de Paris VIII (Secrétariat : 2, rue de la Liberté, 93526 Saint Denis Cedex 02).

L'institut du Champ freudien s'inscrit dans le cadre associatif. Il a pris la suite, en 1987, du Cercle de clinique psychanalytique (1976). Secrétariat : 31, rue de Navarin, 75009 Paris.

Après Barcelone, Madrid, Bruxelles et Rome, après Bordeaux, la section clinique de Clermont-Ferrand est créée en 1992. Elle ne se situe pas dans le cadre d'un groupe psychanalytique, même si ses enseignants sont d'orientation lacanienne. Cette expérience nouvelle à Clermont-Ferrand, a pour but d'assurer un enseignement fondamental de psychanalyse, tant théorique que clinique, qui s'adresse aussi bien aux travailleurs de la « Santé mentale », psychiatres, médecins, psychologues, orthophonistes, éducateurs, infirmiers, etc., qu'aux psychanalystes eux-mêmes et aux universitaires, aux étudiants intéressés par ce savoir particulier.

Participer à la Section clinique n'habilite pas à l'exercice de la psychanalyse.

Une attestation d'études cliniques sera délivrée aux participants.

La prochaine session se déroulera de septembre 2005 à juin 2006, elle est constituée d'un module, comprenant un séminaire pratique, un séminaire théorique, et deux ateliers d'étude de textes cliniques. Elle sera animée par les enseignants suivants : Michèle Astier, Gabriel Chantelauze, Jean-François Cottes, Christian Fontvieille, Françoise Héraud, Michel Héraud, Jacques Lacourt, Jean-Robert Rabanel, Simone Rabanel, Jean-Pierre Rouillon, Alain Vivier.

Cette session aura pour thème : **La causalité familiale en psychopathologie.**

Un séminaire de recherche animé par le Coordinateur de la Section clinique avec l'ensemble des enseignants est ouvert aux participants ayant quatre inscriptions validées. Ce séminaire aura la veille de chaque regroupement, à 20h 30, au local d'UFORCA, d'octobre à juin.

Une présentation de malades, assurée par des enseignants de la Section clinique, a lieu les premiers mardis de chaque mois, de 15 h. à 17 h, de novembre à juin, au CHU de Clermont-Ferrand dans le service du Professeur Llorca. Elle est réservée aux participants ayant quatre années d'inscription validées, en ayant fait la demande auprès du Coordinateur.

Session 2005-2006

Les enseignements auront lieu, tous les mois, de 9h à 16h 30.

Les samedis 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre 2005,

21 janvier, 11 février, 18 mars, 8 avril, 20 mai, 17 juin 2006.

De 9h à 10h 30 : Séminaire pratique,
de 10h 45 à 12h 15 : Atelier d'étude de textes cliniques
de 13h 30 à 16h 30 : Conférence du séminaire théorique



Trois Conférences invitées ouvertes au public
de 13h 30 à 16h 30

Les titres seront annoncés ultérieurement.

15 octobre 2005

Carole Dewambrechies- La Sagna

18 mars 2006

Jacques Borie

17 juin 2006

Jacqueline Dhéret



La Conversation de la Section clinique de Clermont- Ferrand

Ouverte au public, aura lieu le
Samedi 8 avril 2006

Travaux cliniques présentés par des membres du CERC

Conférence et animation de la Conversation
par
Augustin Ménard

Le séminaire théorique

Le titre de la session se décompose en trois éléments : famille, causalité et psychopathologie. La psychopathologie, c'est le discours, le savoir – *logos* – sur la maladie, la souffrance, la passion – *pathos* – de l'esprit, de l'âme, du psychisme – *psyché*.

Prendre comme titre d'une session de la Section clinique « La causalité familiale en psychopathologie », cela veut dire que nous allons traiter des effets pathologiques de la famille sur le psychisme.

Il nous faudra d'abord sans doute considérer les effets, si l'on peut dire, logiques, et non pathologiques de la famille sur le psychique. C'est ce que Jacques Lacan considérera dans « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu » (*Autres écrits*), en 1938, comme dans sa « Note sur l'enfant » (*Autres écrits*), trente ans plus tard. Nous examinerons donc la fonction de résidu que joue la famille dans le monde contemporain, et l'irréductible d'une transmission qui ne soit pas anonyme. Nous serons ainsi amenés à concevoir la famille comme lieu du drame oedipien, de la métaphore paternelle et du père, en tant qu'il unit le désir à la loi et permet à la jouissance de condescendre au désir.

Nous en viendrons à traiter des effets pathologiques de la famille, qui surabondent dans « Les complexes familiaux », que l'on lit dans le *Séminaire, Livre IV* avec le cas du petit Hans ou celui de Dora, que l'on retrouve dans la « Note sur l'enfant » ou dans « Allocution sur les psychoses de l'enfant » (*Autres écrits*), ou encore dans le *Séminaire, Le sinthome* – nouvellement publié – dans le cas du père de Joyce, ou celui de sa fille. Il en est de même du cas Schreber dans « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose » (*Ecrits*), avec le père de Schreber que l'on peut dire pathogène, ou le cas fait par la mère de la parole du père.

Dans l'enseignement de Lacan, la causalité familiale est d'abord centrale, puis il la fait passer au second plan. Ce n'est pas qu'elle disparaît, mais elle est réduite, circonscrite. C'est alors la position du sujet dans son rapport à la jouissance qui devient centrale.

Ainsi la question de la causalité familiale dans l'enseignement de Lacan est au croisement entre deux termes qui polarisent cet enseignement, celui de la détermination et celui de la cause. La détermination, c'est ce qui vient de l'Autre, ce sont les conditions faites par l'Autre au sujet – et ici la famille est centrale –, la cause considère le choix de jouissance du sujet, au-delà de toute détermination. Si d'un côté, versant détermination, l'ordre symbolique est premier, de l'autre, versant cause, c'est le réel qui commande.

Nous examinerons comment ces deux pôles entrent en tension, s'articulent et s'opposent.

Elargissant notre propos, nous mettrons à l'épreuve ces ressources de doctrine de l'enseignement de Lacan en les confrontant à la clinique et aux phénomènes contemporains liés à la famille.

La famille survivra-t-elle aux coups de boutoirs des découvertes scientifiques et technologiques et de l'évolution des mœurs ?

Comment aborder les questions nouvelles que posent les progrès de la procréation médicalement assistée, la revendication de parentalité des couples homosexuels ou l'extension des familles « recomposées » ?

La psychanalyse s'enlisera-t-elle dans l'ornière moralisante et réactionnaire dans laquelle certains tentent de l'entraîner, ou saura-t-elle éclairer les questions contemporaines en donnant chance à chacun d'assumer la responsabilité et les conséquences de ses choix ?

Le séminaire pratique

C'est un séminaire où les participants présentent un cas de leur pratique.

La possibilité d'entretiens préalables à l'exposé, avec un des responsables de ce séminaire ou avec un enseignant de son choix parmi l'ensemble des enseignants, sera offerte à chaque participant pour une première mise en forme et construction du cas présenté.

Cette présentation, articulée au thème de l'année et à sa problématique, est l'occasion de cerner les questions cliniques rencontrées, voire les problèmes dans la mise en jeu des pratiques comme pratiques de la parole.

Il s'agira, cette année, de mettre en valeur à partir de la clinique, le rapport qu'entretient la psychopathologie avec les multiples formes de la famille d'aujourd'hui – qu'elles soient restreintes ou élargies. Quelle part faire à la détermination liée aux signifiants venus de l'Autre, et à la causalité liée au choix du sujet, en articulation à son corps dans son rapport à la jouissance ?

Afin que tous les participants se sentent plus directement concernés par le séminaire pratique, il est rappelé qu'il s'agit d'un séminaire où peuvent prendre place d'autres pratiques que clinique, pour interroger le rapport de celles-ci à la psychanalyse.

Atelier d'étude de textes cliniques n°1

La famille : entre sublimation et symptôme

En 1938, J. Lacan écrit un article, commandé par le professeur de psychologie Henri Wallon, pour l' « Encyclopédie française » : « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu. Essai d'analyse d'une fonction en psychologie ». Nous travaillerons cette année sur ce texte publié dans les *Autres écrits*.

Ce texte, très didactique, du début à la fin porte la marque de cette commande. C'est en psychanalyste que Lacan écrit, et il est très frappant qu'il mette d'emblée le psychologue, la psychologie devant un choix : « Pour autant, en effet, qu'elle [la recherche psychologique] rompt avec les abstractions académiques et vise, soit dans l'observation du *behaviour*, soit par l'expérience de la psychanalyse, à rendre compte du concret, cette recherche, spécialement quand elle s'exerce sur le fait de "la famille comme objet et circonstance psychique", n'objective jamais des instincts, mais toujours des complexes. »¹

Lacan indique un choix qui interpelle la psychologie : comportement ou expérience analytique, instinct ou complexe, nature ou culture. Puis, très rapidement, il situe le concept de complexe en l'opposant à l'instinct, pour lui donner son unité conceptuelle à partir de l'apport freudien, demandant « d'admettre comme élément fondamental du complexe cette entité paradoxale : une représentation inconsciente, désignée sous le nom d'imago. »²

Ensuite, il énonce le programme : « Complexes, imagos, sentiments et croyances vont être étudiés dans leur rapport avec la famille et en fonction du développement psychique qu'ils organisent depuis l'enfant élevé dans la famille jusqu'à l'adulte qui la reproduit. »³

Trois complexes représentant des facteurs concrets de la psychologie familiale sont présentés : le complexe de sevrage, le complexe de l'intrusion, le complexe d'Œdipe. Pour chacun d'eux, une description et une analyse d'une très grande richesse, très argumentée conduisent Lacan à poursuivre son dialogue avec la psychologie, mettant à chaque fois en lumière la logique du choix à laquelle le sujet est confronté. Ces moments décisifs, propres à chacun des trois complexes, tracent une ligne de partage, particulièrement enseignante sur le plan clinique, entre deux issues : sublimatoire ou symptomatique.

La deuxième partie, aussi passionnante et riche que la première, traite le versant psychopathologique à partir de deux thèmes : « Les psychoses à thème familial » et « Les névroses familiales ».

Davantage que dans la richesse des significations données aux issues normale ou pathologique des complexes, c'est dans la mise en évidence de la division qui habite le sujet que réside le caractère psychanalytique de ce texte.

Plus tard, en 1967, dans son « Allocution sur les psychoses de l'enfant », Lacan dira que son principal tourment, « c'est concernant une formation que l'on peut qualifier d'humaine ». La lecture de ce texte de 1938 rend tout à fait présent ce propos de Lacan. Son point de départ est que le sujet est confronté à une primordiale angoisse, qu'il cherche à résoudre à l'occasion du drame vécu concrètement dans chaque complexe. C'est en quoi ces complexes se présentent comme formateur pour l'individu.

La famille est d'abord conçue comme une structure culturelle, instance fondamentalement formatrice. C'est là que se vivent les relations sociales les plus précoces, que s'inaugurent les tensions les plus vives, que se construisent les repères identificatoires les plus à même de permettre à l'enfant d'édifier les bases de son avenir. « C'est pour réaliser le plus humainement le conflit de l'homme avec son angoisse la plus archaïque, c'est pour lui offrir le champ clos le plus loyal où il puisse se mesurer avec les figures les plus profondes de son destin, c'est pour mettre à portée de son existence individuelle le triomphe le plus complet contre sa servitude originelle, que le complexe de la famille conjugale crée les réussites supérieures du caractère, du bonheur et la création. »⁴

Si Lacan ne cesse de mettre en valeur l'institution familiale, s'il la valorise pour l'intérêt fondamental qu'elle représente, il n'est pas sans apercevoir que quelque chose est en train de s'immiscer qui viendra perturber et défaire cette forme actuelle de la famille telle qu'il l'appréhende dans cette étude.

Au cours de son étude du complexe d'Œdipe, Lacan ne cesse de montrer le rôle éminent de l'imago paternelle pour permettre la résolution du drame auquel le sujet est confronté. Après en avoir fait l'éloge, il en vient à constater les signes de son déclin social. Que devient alors la famille ? Qu'est-ce alors que la famille ? Où le sujet trouvera-t-il ce « champ clos » qui lui permette de traiter son malaise, d'y résoudre les crises qui sont les siennes, si la famille ne peut plus en être vraiment le lieu ?

S'il y a un versant encyclopédique de ce texte, il y a aussi un versant novateur par ce questionnement inédit qu'il introduit quant à l'avenir de la famille. Ce texte est à lire sur la base de cette interrogation qui saisit Lacan, dans ce moment où vacille un semblant, et qui lui donne toute sa portée politique en inaugurant un long questionnement dans son œuvre.

1- Lacan J., « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu », *Autres écrits*, Seuil, Paris, 2001, p.27.

2- *Ibid*, p.29.

3- *Ibid*, p.30.

4- *Ibid*, p.60.

Atelier d'étude de textes cliniques n°2

La famille : une fonction de résidu ?

Cet atelier étudiera trois textes de J. Lacan, des années 1967-69, de la période de son second enseignement, tel que l'orientation lacanienne de J.-A. Miller a pu le problématiser.

Son « Allocution sur les psychoses de l'enfant » est son discours de clôture des « Journées d'études sur les psychoses de l'enfant » (Paris, 21-22 octobre 1967), organisées par Maud Mannoni. Sa « Note sur l'enfant », écrite en octobre 1969, répond à une question de Jenny Aubry. Sa « Préface à une thèse », de Noël 1969, a été écrite en vue de la parution, en 1970, de l'ouvrage d'Anika Rifflet-Lemaire, à Bruxelles – thèse portant sur les *Ecrits* de J. Lacan.

La famille est une constante dans l'enseignement de J. Lacan. Déjà, en 1938, la « famille conjugale » (époux et enfants) ne paraît pas « comme une simplification mais plutôt comme une contraction de l'institution familiale » et « montre une structure profondément complexe »¹ dominée alors par « le déclin social de l'imago du père ».

En 1969, Lacan met l'accent sur « la fonction de résidu que soutient (et du même coup maintient) la famille conjugale dans l'évolution des sociétés »². Cette fonction de résidu de la famille « met en valeur l'irréductible d'une transmission (...) mais qui est d'une constitution subjective, impliquant la relation à un désir qui ne soit pas anonyme »³ – ce que les utopies communautaires démontrent par leur échec. C'est dire la nécessité de la famille pour l'être parlant, en tant qu'institution, différent d'un groupe naturel. En tant qu'institution, elle est soumise à des variations dont il note « la remise en question de toutes les structures sociales par le progrès de la science. »⁴ En effet, si de nos jours la famille conjugale reste, il est à noter que se multiplient les familles monoparentales, les familles recomposées, *via* les séparations, les divorces.

De quel ordre est cette nécessité de la famille ?

N'est-elle que de l'ordre du Symbolique avec le complexe d'Œdipe comme principe de régulation ? J. Lacan rappelle l'observation pertinente du Dr. Cooper qui a noté « que pour obtenir un enfant psychotique, il y faut au moins le travail de deux générations, lui-même en étant le fruit à la troisième. »⁵ C'est dire qu'il y a là une détermination *via* la constellation familiale, les signifiants parentaux, tel type de mère et de père.

Mais détermination n'est pas cause.

C'est à propos de cette différenciation que J. Lacan dégage le statut du fantasme là où « la psychanalyse bâcle avec du folklore un fantasme postiche, celui de l'harmonie logée dans l'habitat maternel »⁶. Si en effet, le signifiant est indispensable, « Il faut déjà bien des ravages exercés par le signifiant pour qu'il soit question de réalité »⁷, il s'agit, sans nier ce déterminisme, de pouvoir penser « le sujet, comme effet du Réel » et là, causé par l'objet *a* qui, en tant que lettre, n'est pas du registre du signifiant. Cet objet *a*, « cause au regard de ce qu'est le désir dont le fantasme est le montage »⁸, n'est plus du registre scientifique (détermination). Il s'agit d'une considération éthique, *via* la jouissance et le rôle de l'objet *a* « condensateur de jouissance ». En conclusion des « Journées d'études sur les psychoses de l'enfant », organisées par Maud Mannoni, Lacan note que précisément « rien n'a été plus rare en nos propos de ces deux jours que le recours à l'un de ces termes (...), l'inconscient, la jouissance. »⁹

En ce qui concerne l'inconscient, c'est dans la « Préface à une thèse » que Lacan résume et fait une mise au point à ce propos. En référence au Congrès de Bonneval (1960), il indique en quoi certains de ses élèves sont dans un profond malentendu sur son enseignement. C'est à partir des quatre discours élaborés dans son *Séminaire, L'envers de la psychanalyse*, qu'il dégage l'inconscient de « son préjugé substantialiste »¹⁰, d'une théorie de la réminiscence, d'un déjà-là. En quoi le recours à la famille peut venir là nourrir ce préjugé substantialiste ? Déjà en 1964, dans son *Séminaire, Les Quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, il indiquait que les formations de l'inconscient se produisent dans une béance, un achoppement, une fêlure. « Ce qui se produit dans cette béance, au sens plein du terme *se produire*, se présente comme *la trouvaille*. C'est ainsi d'abord que l'exploration freudienne rencontre ce qui se passe dans l'inconscient. »¹¹ « Bref, il n'y a de cause que de ce qui cloche. »¹², ponctue J. Lacan.

Quelle transmission *via* la famille pour le sujet ?

En quoi la famille opère-t-elle entre destinée et choix subjectif ?

En quoi le discours analytique prend-il acte d'un mode de manque pour le situer comme conséquence des nœuds des liens familiaux, de l'ordonnement et de la régulation des jouissances, comme moteur du lien social ?

En quoi le discours analytique met-il comme agent de son expérience ce qui résiste à l'éducation dans le hiatus entre génération et transmission ?

Prenant appui sur des travaux ultérieurs de psychanalystes de l'Ecole de la Cause freudienne, et d'autres, issus du Champ freudien, notamment des Sections cliniques francophones, nous tenterons de dégager l'apport de ces trois textes de J. Lacan à cette question de la causalité familiale en psychopathologie.

1- Lacan J., « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu », *Autres écrits*, Paris, Seuil, avril 2001, p.27.

2- Lacan J., « Note sur l'enfant », *Autres écrits, Ibid*, p. 373.

3- *Ibid*, p. 373.

4- Lacan J., « Allocution sur les psychoses de l'enfant », *Autres écrits, Ibid*, p. 362.

5- *Ibid*, p. 362.

6- *Ibid*, p. 367.

7- *Ibid*, p. 366.

8- *Ibid*, p.368.

9- *Ibid*, p.364.

10- Lacan J., « Préface à une thèse », *Autres écrits, Ibid*, p.398.

11- Lacan J., *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 27.

12- *Ibid*, p.25.

Secrétariats des Sections cliniques (Francophonie)

à Aix-Marseille

603, « Le Corbusier » - 280 Bd Michelet-13008 Marseille

à Angers

27, rue Chevreul - 49100 Angers

à Bordeaux

82, cours Aristide Briand - 33000 Bordeaux

à Bruxelles

51, square Vergote -1040 Bruxelles

à Lille

9, rue du Curé Saint-Etienne - 59800 Lille

à Lyon

4, avenue Berthelot - 69007 Lyon

à Paris-Ile-de-France

74, rue d'Assas - 75006 Paris

à Paris-Saint-Denis

Département de Psychanalyse- Université Paris VIII
2, rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cedex 2

à Rennes

11, boulevard de Verdun - 35000 Rennes

Antennes du Champ freudien

à Chauny-Prémontré

Centre Jacques Lacan- Centre Hospitalier Général
94, rue des Anciens Combattants - 02300 Chauny

à Dijon

12,rue Jean Renaud - 21000 Dijon

à Nantes

1,square Jean Heurtin - 44000 Nantes

à Nice

36, rue Verdi 06000 Nice

à Rouen

20, rue Victor Morin - 76130 Mont Saint-Aignan

Collège clinique

à Toulouse

1, place Saintes Scarbes – 31000 Toulouse.

**BULLETIN D'INSCRIPTION
A RETOURNER AU
SECRETARIAT DE LA SECTION CLINIQUE DE CLERMONT-FERRAND
32 RUE BLATIN - 63000 CLERMONT-FERRAND**

Session 2005-2006. Thème : « La causalité familiale en psychopathologie.»

ECRIRE EN LETTRES MAJUSCULES:

NOM :

PRENOM:

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

PROFESSION :

DIPLOMES :

LIEUX DE TRAVAIL :

ADRESSE PERSONNELLE : N° RUE :

CODE POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE :

E-MAIL (**écrire très lisiblement SVP**) :

VOTRE INSCRIPTION EST-ELLE?

- | | | |
|--|-----|-----|
| • PERSONNELLE | OUI | NON |
| • PRISE EN CHARGE
PAR UNE INSTITUTION | OUI | NON |
- (joindre une lettre de celle-ci attestant son accord)

SI VOTRE INSCRIPTION EST PRISE EN CHARGE PAR UNE INSTITUTION

- L'entreprise est-elle soumise au 1%?
- Quelle est sa raison sociale?
- Adresse :
- Tél.:
- Quel est le nom du responsable de la formation permanente?

UNE CONVENTION SERA ENVOYEE DIRECTEMENT A VOTRE INSTITUTION

- Coût de la formation : 570 €
- Pour les inscriptions à titre individuel: 210 € (chèques libellés à l'ordre de : *UFORCA*)
- Tarif étudiant : 110 €

Cette session est organisée dans le cadre des activités de l'Association **UFORCA -Clermont-Ferrand**

Le

Signature: